

Le 1^{er} septembre 1975

Cher Monsieur Denuc,

... J'ai le plaisir d'annoncer au maire de Capdenac le haut que depuis le 26 août au soir, le problème d'Uxellodunum se trouve enfin résolu. Partant des nouvelles données révélées le long de l'axe par les travaux de voirie, fin juin, j'ai été assez heureux pour trouver le point d'arrivée de la seconde tranchée antique recoupée plus bas par la pelle mécanique de l'entreprise Carrière de Bagnac. Cette tranchée, incontestablement romaine, est datée du milieu du 1^{er} siècle av. J.C. par les vestiges archéologiques qu'elle contient. Ce point d'arrivée se situe dans la parcelle cadastrale 399, section A (cadastre de 1953), c'est-à-dire dans la prairie BRUEL et juste au pied de l'escarpement rocheux qui borde la route d'accès à Capdenac le haut, à 38 m exactement au N.E. de la fontaine dite de César, et à 36m de la limite S.O. de la prairie BRUEL.

Grâce toujours à l'aimable permission de M. BRUEL, quelques jours plus tard, un autre sondage a fait apparaître une autre tranchée encore plus importante : il s'agissait d'une bretelle de l'ancienne tranchée déjà repérée et reconnue en 1961. Cette bretelle aboutit, elle aussi, au pied de la falaise, à 21m au N.E. de la limite S.O. de la parcelle 399A, ou si l'on préfère, à 23m exactement en amont de la fontaine de César. Cette petite tranchée, elle aussi sans conteste du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère, nous révèle tout à la fois le point initial de capture des veines d'eau à l'époque du siège et d'autre part la remise en état de la source dans ses débuts. Nous avons là, en effet, sous les yeux, encore bien conservé, l'aqueduc romain d'origine, c'est-à-dire celui que les Romains installèrent après leur victoire. De tout l'aqueduc alimentant actuellement la fontaine dite de César, c'est ici la partie la plus précieuse, la plus historique, le reste de l'aqueduc ayant été, un peu plus loin, réparé au cours des âges et notamment, la dernière fois vers 1890.*

Dans cette petite tranchée en question, il y a lieu également de remarquer que la partie de la tranchée occupée par les matériaux de comblement de celle-ci a été colmatée par du béton (romain lui aussi) dans l'intention bien évidente d'empêcher toute fuite d'eau vers la vallée. En résumé, aqueduc et colmatage sont le reflet de deux travaux en quelque sorte complémentaires et constituent en même temps l'aveu de ce qui s'est passé lors des évènements du siège.*

Par ce même courrier, j'avertis officiellement M. LABROUSSE des résultats obtenus et des conclusions officielles qu'ils autorisent. Quant à moi, je me réjouis surtout à la pensée que bientôt vous pourrez aussi parler et agir comme maire d'Uxellodunum.

Avec tous mes sentiments dévoués, et avec aussi mes sentiments reconnaissants pour les facilités que vous avez toujours concédées et la grande compréhension dont vous avez toujours fait preuve.

J. VENTACH

* sur le terrain j'ai été également très aidé par M.M. RICARD, FERNANDEZ et MARTY

* après la victoire bien entendu